



COMPLÉMENT TECHNIQUE AU PROTOCOLE DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE EN CLUB



FFHG

UN DOCUMENT TECHNIQUE DE RÉFÉRENCE

- Dans le cadre de la reprise d'activité sur glace en club, la FFHG vous propose d'utiliser un contenu technique adapté intitulé « **Développement du joueur à Longs Termes** » (DJLT).
- Le DJLT est téléchargeable au moyen du lien suivant
→ <https://www.dropbox.com/s/l6ox6lzyg3idgcz/DJLT%20U9%20-%20Apprentissages%20Techniques.pdf?dl=0>

Ce document comprend :

- ✓ Une planification annuelle permettant d'appréhender l'ordre des gestes techniques à aborder sur une période plus courte.
- ✓ Des fiches techniques pour tous les gestes de patinage et de maniement illustrées par des vidéos de référence et correctives.
- ✓ Environ 280 éducatifs sous format vidéo, rangés par ordre croissant de difficulté pour chaque geste technique.
- ✓ Conçu initialement pour les moins de 8 et 9 ans, un très grand nombre d'éducatifs peut être utilisé jusqu'en Senior, notamment en ce qui concerne le patinage.
- Il s'agit d'un document interactif pouvant être lu avec « Acrobat Reader », logiciel Adobe téléchargeable gratuitement.
- Tous les textes en bleu sont des liens qui permettent de naviguer dans le document sans être contraint de faire défiler les pages.

REMARQUE : quelques exercices en coopération à 2 sont présents dans le DJLT et ne peuvent par conséquent être mis en œuvre durant cette période de reprise.



FFHG

3 ORGANISATIONS D'ESPACES

Dans le cadre du respect des consignes en lien avec la situation sanitaire actuelle, la FFHG vous propose de mettre en œuvre les éducatifs du **DJLT** selon 3 organisations d'espaces détaillées ci-après permettant de respecter toutes les distanciations inter et intra groupes. Compte tenu des volumes de joueurs compris par le Protocole de reprise – étape 2, l'optimisation des espaces permet même d'aller au-delà des distanciations réglementaires en vigueur.

- ✓ Le 1^{er} dispositif organise de façon optimale les 3 groupes de 5 indiqués dans le Protocole de reprise jusqu'en U9.
- ✓ Le 2^{ème} dispositif organise de façon optimale les 2 groupes de 9 indiqués dans le Protocole de reprise à partir de U11.

Ces organisations mettent en avant :

- ✓ Des espaces de travail de groupe et à l'intérieur de ces espaces de groupes, des espaces de travail individuel.
- ✓ Des espaces de circulation des entraîneurs permettant de délivrer des consignes et corrections à tous les joueurs.

→ Nous recommandons de matérialiser ces espaces à l'aide de peinture et de plots.



FFHG

3 ORGANISATIONS D'ESPACES

- Chacune des organisations comprend :
 - ✓ Un atelier de travail statique (cercles de 5 mètres de diamètre) à destination principalement de la réalisation des exercices de maniement mais quelques éducatifs relatifs au patinage peuvent aussi correspondre à cet espace.
 - ✓ Un atelier de travail en espace réduit adapté à la réalisation des éducatifs de mobilité et de conduite en espace restreint.
 - ✓ Un atelier de travail en ligne affecté aux éducatifs de patinage et de maniement en mouvement.
 - ✓ Les groupes de 5 du 1^{er} dispositif doivent effectuer les 3 ateliers. Le changement d'atelier doit s'effectuer simultanément en respectant les règles de distanciation. Les sous groupes de 3 du 2^{ème} dispositif ne sont pas soumis à ce principe puisque faisant partie du même groupe.

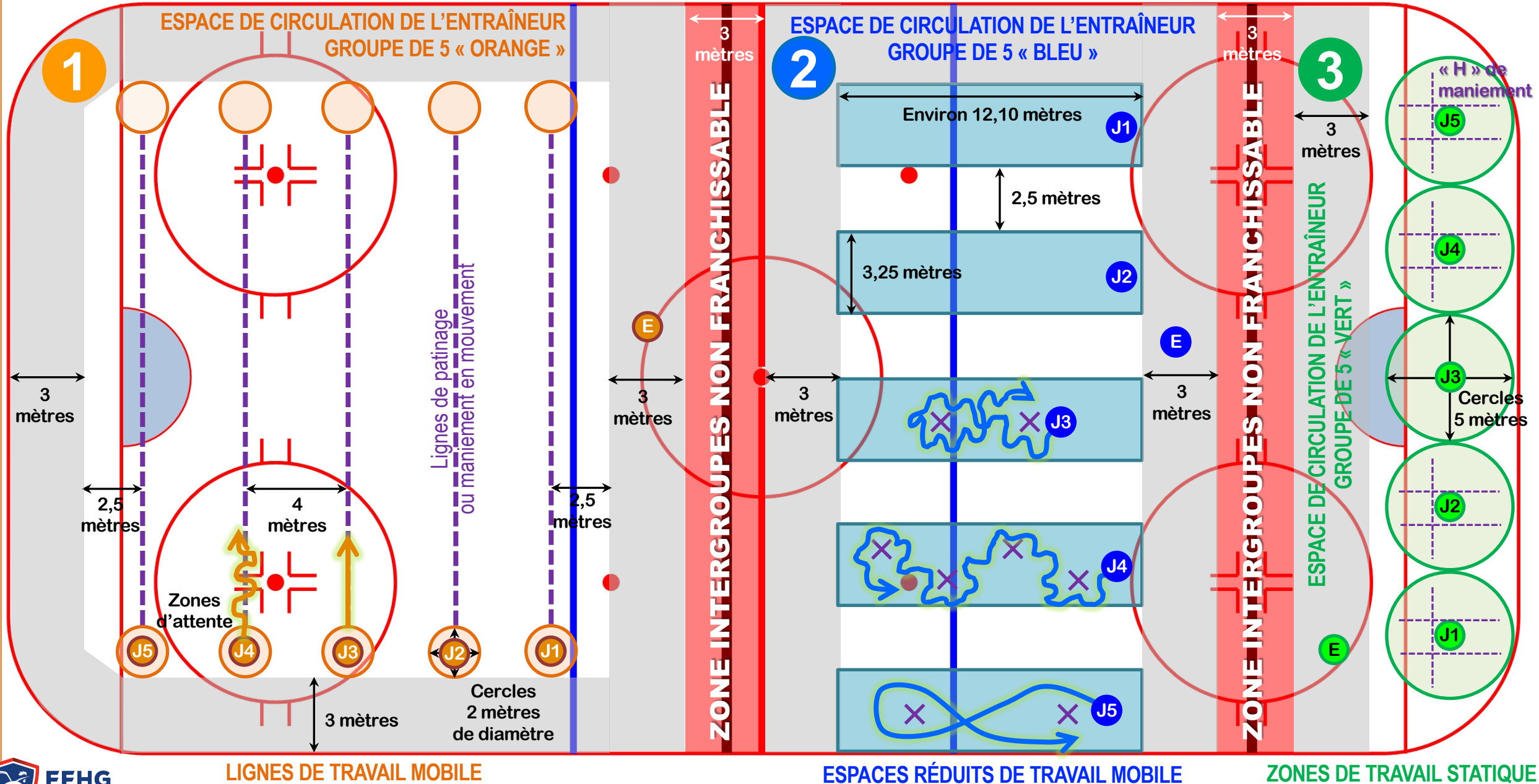
REMARQUES : Toutes les distances indiquées ont été définies au regard d'une piste 60 x 30.

→ Pour les clubs disposant d'une piste **56 x 26**, il faut convertir ces distances en les multipliant par 0,93.

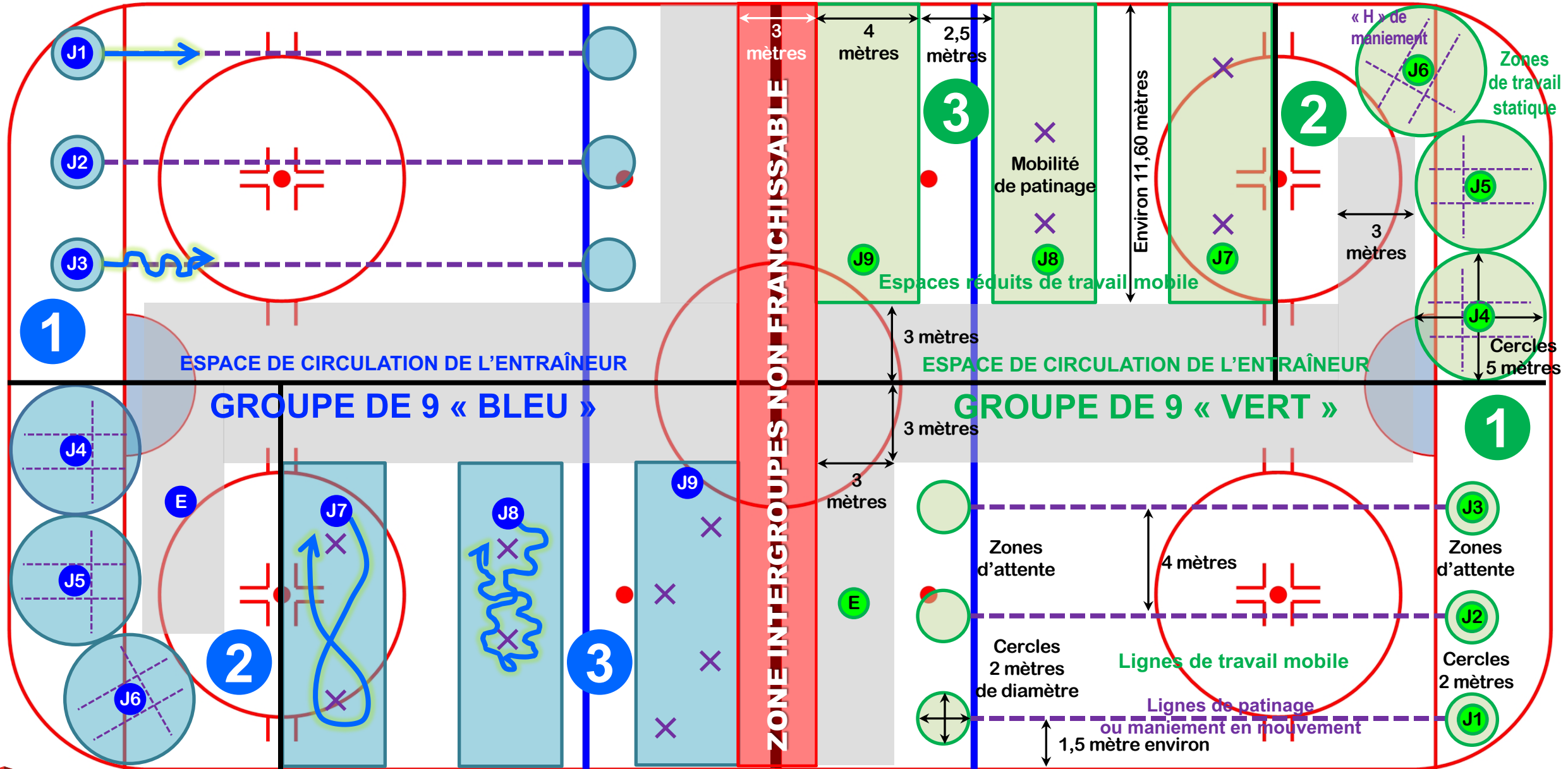
→ Pour les clubs disposant d'une piste **58 x 28**, il faut convertir ces distances en les multipliant par 0,96.

Cette conversion permet que les règles de distanciation soient respectées.

DISPOSITIF 1 jusqu'à U9 : 3 GROUPES DE 5 EN « TIERS DE GLACE »



DISPOSITIF 2 à partir de U11 : 2 GROUPES DE 9 (en 3 sous groupes) SUR DEMI PISTE



DISPOSITIF 3 à partir de U11 : 2 GROUPES DE 9 SUR DEMI PISTE

